

A SA SAINTETE

LEON XIII

PAPE

TRES-SAINT-PERE,

Nous vénérons en vous le Vicaire de J.-C., et le Père de tous les chrétiens. A genoux à vos pieds, nous vous offrons l'hommage de fils dévoués ; et nous demandons à Votre Sainteté la faveur de lui ouvrir nos cœurs attristés, et de lui parler en toute sincérité comme à un bon Père.

Il y a au Canada, notre pays, des difficultés religieuses et sociales véritablement grandes, et dont les conséquences, déjà très pénibles, peuvent devenir désastreuses. Ces difficultés, sans toucher au dogme, tiennent tellement à notre foi que si elles n'étaient pas réglées selon la justice, elles pourraient lui porter une terrible atteinte.

Il n'est pas nécessaire d'assurer Votre Sainteté que nous sommes sincèrement attachés au St-Siège d'esprit et de cœur. Nous en avons donné une preuve assez évidente, en offrant naguère le sang de nos frères et de nos enfants, pour défendre le pouvoir temporel de ce Siège contre la fureur des ennemis de l'Eglise. Vous devez donc compter sur nous comme sur des fils aimants, dévoués et obéissants.

Mais, Très Saint Père, permettez-nous de vous déclarer solennellement que la S. Congrégation de la Propagande ne connaît pas la nature de nos difficultés, et que par conséquent Son Eminence, le Préfet, ne tient pas, dans ses derniers rapports publics avec le Canada, un langage conforme à la vérité des faits, à la nécessité de la justice et même, nous osons le dire, à l'honneur des personnes.

Qui a mis la S. Congrégation de la Propagande sous une aussi fautive impression ? Nous n'en connaissons pas absolument les auteurs. Mais nous augurons que ce sont des personnes qui ont intérêt à donner le change au St-Siège sur notre véritable situation, et dont les rapports devraient être particulièrement soumis au contrôle et à l'investigation.